



SAINT-POL-DE-LEON - LANDIVISIAU 2512.2

Mise à jour	12/05/2022
	LM
	JV
SAINT-POL-DE-LEON - AVENUE DES CARMES	16:45
PLOUENAN - KERGOZ	16:59
PLOUENAN - ROCADE DES CHENES	17:00
PLOUENAN - MESCOUEZEL	17:03
PLOUENAN - FROST	17:04
PLOUENAN - CROAS AR REST	17:06
PLOUENAN - KERARROUX	17:14
MESPAUL - COSQUEROU	17:15
MESPAUL - IRVIT	17:19
MESPAUL - GOAREM ALEN	17:21
MESPAUL - LA GARENNE	17:22
LANDIVISIAU - LYCEE ST ESPRIT	17:40

Accès aux autocars :

Arrivez à l'arrêt, quelques minutes avant l'horaire (5minutes étant un minimum). Restez bien visible dans l'abribus ou à côté du poteau d'arrêt. Faire signe au conducteur.

Présentez votre titre d'abonnement à chaque montée dans l'autocar.

En cas de non-présentation de votre carte d'abonnement, vous devrez vous acquitter du prix du transport (2€ par trajet pour les moins de 26 ans et 2,50€ pour les plus de 26 ans) Vous avez l'obligation de boucler votre ceinture de sécurité.Les déplacements dans le car sont interdits en circulation.